

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Place Olivier Inc.	Numéro de permis 2023078	Date d'inspection Le 10 septembre 2025
Nom de l'établissement Oli 3		Numéro de téléphone (506) 312-3055
Adresse 412 Main Street Shediac NB E4P 2G2		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (iv) les noms, adresses et numéros de téléphone d'au moins deux personnes autorisées par le parent ou le tuteur de l'enfant à venir le chercher et avec qui communiquer en cas d'urgence, s'il était impossible de joindre le parent ou le tuteur, Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	24(1)(b)(iv)	26 mai 2025	10 sept. 2025
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (ii) ses compétences, y compris le certificat et la formation que prévoit l'alinéa 11b) ou c). Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	24(1)(c)(ii)	26 mai 2025	10 sept. 2025

Commentaires généraux
Les éléments suivants ont été aussi observés au moment de l'inspection de surveillance : -Le ratio enfant-personne éducatrice -Les vérifications du casier judiciaire/vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, certificat de secourisme valide et un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide, les descriptions des fonctions et responsabilités a été vérifié auprès des nouveaux membres du personnel. Au moment de l'inspection, il y a eu observation du temps des jeux dirigé et libre à l'extérieur (collation et activités sensorielles avec de la peinture, des branches et des feuilles), la préparation pour le dîner, le dîner et la préparation pour le repos/dodo. Il y a eu une discussion au sujet des vérifications pour les nouveaux employés (dont le casier judiciaire avec section vulnérable et vérification au niveau du Développement social). Il y a eu une discussion au sujet du ratio à l'extérieur et des façons de faire lorsque par exemple, un enfant doit aller à l'intérieur.

Commentaires généraux

Il y a eu aussi une discussion au sujet du processus de demande de permis y compris la demande d'étude à envoyer aussitôt que possible en lien avec la rénovation d'un possible futur établissement de garderie éducative.

original signé par

Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 10 septembre 2025

Date

original signé par

Melissa LeBlanc

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 10 septembre 2025

Date